

AVENANT A L'ACCORD DU 9 JUIN 2009 SUR LA PARTICIPATION DE GROUPE

Entre les entreprises visées dans le champ d'application du présent accord, représentées par Monsieur
Jad ARISS, agissant en qualité de mandataire unique des entreprises concernées, d'une part
et les organisations syndicales mandatées dans les conditions de l'article L. 3322-7 du code du travail
d'autre part,
il a été conclu le présent accord.

PREAMBULE

Conformément à l'engagement pris précédemment, l'entreprise Truck Assistance International a été
intégrée dans le périmètre de la RSG, par avenant du 25 novembre à l'accord du 13 décembre 2006
relatif à la Représentation Syndicale de Groupe AXA en France.

En considération de l'intégration de l'entreprise Truck Assistance International dans le périmètre de la
RSG, les parties signataires du présent avenant conviennent d'actualiser le périmètre de l'accord sur la
participation de groupe du 9 juin 2009.

Article 1 – Intégration de Truck Assistance International

Les signataires du présent avenant conviennent que l'entreprise Truck Assistance International fait
partie intégrante, à effet du 1^{er} janvier 2009, du périmètre de la participation de Groupe, tel que défini
dans l'article 1 de l'accord du 9 juin 2009 ; l'annexe de l'accord est modifiée en conséquence.

Article 2 – Substitution d'Annexe à l'accord du 9 juin 2009

L'annexe actualisant le périmètre de la participation de groupe figurant au présent avenant intégrant
l'entreprise Truck Assistance International, se substitue à celle de l'accord du 9 juin 2009.

Article 5 – Durée, Entrée en vigueur et Publicité

Le présent avenant sera soumis à la signature des organisations syndicales au niveau de la Représentation
Syndicale de Groupe après avoir été présenté, pour avis, au Comité Central d'Entreprise ou à défaut au
Comité d'Entreprise des entreprises du périmètre nouvellement défini.

Le présent avenant est conclu pour une durée identique à celle de l'accord du 9 juin 2009 relatif à la
Participation de Groupe.

Ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, les aménagements qu'il prévoit sont à effet du 1^{er} janvier 2009.

Il fera, dans le respect des articles L.2231-5 et 6 du code du travail, l'objet d'un dépôt :
- à la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des Hauts
de Seine,
- auprès du greffe du Conseil des Prud'hommes de Nanterre.

Fait à Nanterre, le 30 décembre 2009

JA

LIB

F.G

GB

1/11

1

CS

GB

**LISTE DES ENTREPRISES AYANT VOCATION A ENTRER DANS LE
PERIMETRE DE LA PARTICIPATION DE GROUPE**
Sous réserve de l'application des dispositions de l'article 1
de l'accord sur la participation de Groupe du 9 juin 2009

	SOCIETES INCLUSES
ASSURANCE	
COURTAGE AGENTS GENERAUX RESEAUX SPECIALISES	AXA FRANCE VIE AXA FRANCE IARD MONVOISIN ASSURANCES AXA CARAIBES SA IARD AXA CARAIBES RESEAU VIE SA
RISQUES INTERNATIONAUX	AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE AXA CESSIONS AXA LIABILITIES MANAGERS
ASSURANCE DIRECTE	AVANSSUR DIRECT ASSURANCE VIE
PROTECTION JURIDIQUE	JURIDICA
MUTUELLE	MUTUELLE SAINT- CHRISTOPHE ASSURANCES
ASSISTANCE	
	AXA ASSISTANCE FRANCE TRUCK ASSISTANCE INTERNATIONAL
BANQUE	
	AXA BANQUE
GESTION D'ACTIFS	
	UES AXA INVESTMENT MANAGERS (6 SOCIETES) - AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS - AXA REAL ESTATE INVESTMENT MANAGERS FRANCE - AXA REAL ESTATE INVESTMENT MANAGERS SA - AXA INVESTMENT MANAGERS PRIVATE EQUITY EUROPE - AXA INVESTMENT MANAGERS - AXA INVESTMENT MANAGERS IF
ACTIVITES DE SERVICE INFORMATIQUE	
	UES AXA TECHNOLOGY SERVICES (2 SOCIETES) : - GIE AXA TECHNOLOGY SERVICES SAS - AXA TECHNOLOGY SERVICES SA UES AXA GROUP SOLUTIONS (2 SOCIETES) : - GIE AXA GROUP SOLUTIONS - SA AXA GROUP SOLUTIONS

JA
CB

SIGNATURES

Pour les différentes sociétés appartenant au périmètre du présent accord :

Jad ARISS

Jad Ariss

Pour les organisations syndicales :

C. F. D. T.

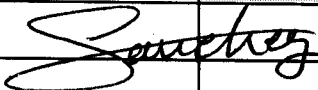
NOM	PRENOM	MANDAT	SIGNATURE
SOUHARD	Federic	RSC	<i>Federic</i>

C. F. T. C.



NOM	PRENOM	MANDAT	SIGNATURE
MURY	Jean Michel	EST	<i>JM</i>

CFE/CGC

NOM	PRENOM	MANDAT	SIGNATURE
BERNARD	Gilles	DSC	<i>Bernard</i>

la C. G. T.			
NOM	PRENOM	MANDAT	SIGNATURE
SANCHEZ	Claudine	R3g	

cgt-F.O.			
NOM	PRENOM	MANDAT	SIGNATURE

UDPA/UNSA			
NOM	PRENOM	MANDAT	SIGNATURE
GRANDMAISON	FRANCK	D.S	
BLANCHICOTTE	François	CSN	
LEBOLOR	Yann	D.S.	